AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1705
FR0013183985-FS0985

19 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GENSIGHT BIOLOGICS S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 octobre 2018, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 octobre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENSIGHT BIOLOGICS S.A. et détenir 1 060 344 actions GENSIGHT BIOLOGICS S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,28% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GENSIGHT BIOLOGICS S.A sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'une groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 24 766 723 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.